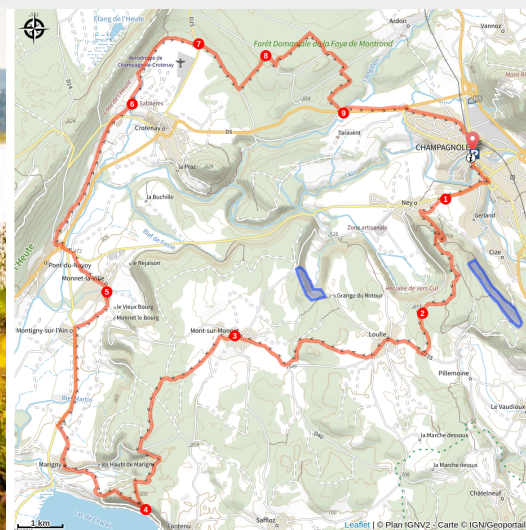


La Via Chalain - 61R

Champagnole Nozeroy Jura



vététistes au lac de Chalain (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Au départ de Champagnole, le circuit Via Chalain gagne les hauteurs du lac du même nom, magnifiquement niché au pied des falaises du second plateau jurassien. C'est aussi l'occasion de découvrir, après quelques kilomètres, l'étrange site des empreintes de dinosaures de Loulle, remontant à 155 millions d'années. Globalement roulant, empruntant même une longue portion de piste cyclable, l'ascension du belvédère du Bénédegand n'est toutefois pas à négliger ainsi que les derniers kilomètres en forêt de Montrond.

Suivre le balisage n°61 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 5 h

Longueur : 45.8 km

Dénivelé positif : 807 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Champagnole

Arrivée : Champagnole

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Champagnole

2. Ney

3. Loulle

4. Pillemoine

5. Mont-sur-Monnet

6. Marigny

7. Fontenu

8. Montigny-sur-l'Ain

9. Monnet-la-Ville

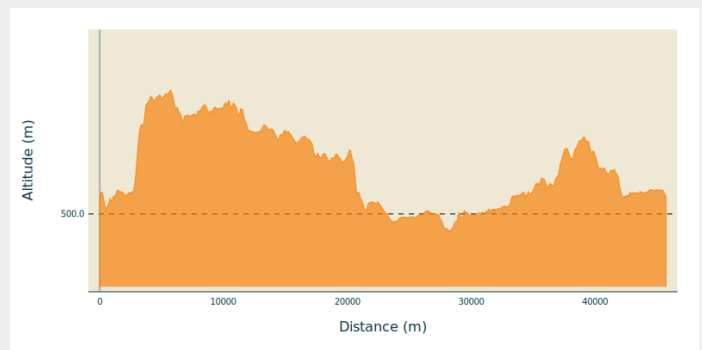
10. Pont-du-Navoy

11. Crotenay

12. Montrond

13. Ardon

Profil altimétrique



De la Maison du Tourisme à **CHAMPAGNOLE**, remonter un instant la rue principale et s'engager à droite dans la ruelle des Boucheries descendant jusqu'à l'Ain. Suivre à gauche la rivière jusqu'au pont de l'Épée, puis traverser un autre pont sur l'Ain. Poursuivre par la D 471 jusqu'à l'entrée du village de Ney.

1. A l'entrée de Ney, face à l'imprimerie, partir à gauche par un large chemin. Au poteau **Sous la Côte**, monter à gauche un chemin raide jusqu'au **Bénédegand** (poteau).
> A droite, accès au belvédère du même nom, belle vue sur Champagnole et le Mont Rivel.
Poursuivre ensuite par un large chemin jusqu'au **PARKING DES TRACES DE DINOSAURES**.
> A droite accès au site et panneaux explicatifs.
2. Au fond du **PARKING DES DINOSAURES**, bifurquer en forêt sur un sentier moins aisé et rejoindre la D 255. Suivre celle-ci à droite jusqu'au niveau du site du Lapiaz (parking) puis gagner le village de **Loulle**. Traverser la localité et emprunter à droite après l'école un large chemin menant à **MONT-SUR-MONNET**.
3. A l'église de **MONT-SUR-MONNET**, partir par la rue du Stade puis en direction de Fontenu. Au niveau d'une croix, emprunter à droite un large chemin et suivre soigneusement le balisage en forêt jusqu'aux poteaux **La Queille** puis **Sur Mont**.
> A gauche, accès au belvédère de Fontenu, vue sur le lac de Chalain.
4. Au poteau **Sur Mont**, descendre à droite un chemin forestier jusqu'au village de **MARIGNY**. Traverser la localité puis parcourir la piste cyclable au long de la D 27 jusqu'aux villages de Montigny puis **MONNET-LA-VILLE**.
5. A **MONNET-LA-VILLE** poursuivre la piste cyclable vers **PONT-DU-NAVVOY**. Traverser le pont sur l'Ain et, à la sortie de la localité, poursuivre par la piste cyclable. Parvenir ainsi la D 5, à proximité du village de **CROTENAY**.

6. Au poteau **CROTENAY**, au croisement avec la D5, monter en face la route en direction des carrières. A 300 m bifurquer à gauche vers le Golf des 4 Saisons puis les étangs de **Malaval** (poteau). Poursuivre en lisière de la forêt, prendre à droite au poteau **Les Fougères**, jusqu'à la D 23.
7. A la D 23, emprunter en face la route forestière « du Sud ». Un peu plus d'1 km plus loin, bifurquer à gauche et remonter une sente jusqu'à la cabane et route forestière « du Milieu ».
8. De la cabane forestière, partir à droite et 400 m plus loin, bifurquer à gauche sur un chemin d'exploitation moins aisé rejoignant la route forestière « du Nord ». Poursuivre ensuite sur celle-ci à droite puis à gauche dans un carrefour et rejoindre la D 27. Parcourir 150 m à droite et s'engager à gauche sur un chemin large. Bientôt bifurquer à gauche et descendre une sente étroite, pouvant être embroussaillée, jusqu'à rejoindre la piste cyclable.
9. Emprunter à présent la piste cyclable qui franchit l'Angillon. Au niveau du rond-point de la D 27, emprunter à gauche le passage inférieur et poursuivre par la voie cyclable entrant dans **CHAMPAGNOLE**.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (parcours rouge)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, rejoindre Champagnole par la D471 puis la D5.

Parking conseillé

Parking à proximité de la salle de l'Oppidum de Champagnole

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BOIS DE LA COTE DE CIZE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Bois de la Côte de Cize sur les communes de Cize, de Loulle et de Pillemoine.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

